

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Préfecture de la MRC de La Rivière-du-Nord : Xavier-Antoine Lalande reconduit pour un mandat de deux ans

Saint-Jérôme, le 27 novembre 2025 – Le conseil des maires et mairesses de la MRC de La Rivière-du-Nord annonce la réélection de monsieur Xavier-Antoine Lalande à titre de préfet pour un mandat de deux ans. Cette décision découle d'un scrutin secret tenu lors de la séance ordinaire du 26 novembre 2025.

Également réélu maire de la Ville de Saint-Colomban, monsieur Lalande amorce ainsi une cinquième année comme préfet de la MRC, occupant cette fonction depuis 2021 : « C'est un privilège de pouvoir poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années. Je remercie mes collègues pour la confiance renouvelée. C'est un honneur de les représenter. Le développement, la résilience et la vitalité de notre MRC — tant sur les plans économique, social, territorial que récréotouristique — demeurent au cœur de mes priorités. »

À titre de rappel, le préfet, en tant que chef du conseil, « exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers de la municipalité » (Code municipal du Québec, art. 142). En plus de présider les séances du conseil, il veille notamment à la saine gestion des revenus ainsi qu'au respect des règlements et des résolutions.

Le conseil confirme également que monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost, poursuivra son rôle de préfet suppléant pour le prochain mandat.

À propos de la MRC de La Rivière-du-Nord

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord comprend les villes et municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La MRC est la référence auprès des citoyens et des citoyennes ainsi qu'auprès des entreprises pour un développement régional audacieux.

– 30 –

Renseignements

Kim Lambert
Conseillère main-d'œuvre et entrepreneuriat — volet communication
Tél. : 450 436-9321, poste 3230
klambert@mrcrdn.qc.ca